



Depart en Retraite à 67 ans

Par **rajvosa**, le **06/01/2013** à **10:27**

Bonjour ,
Je vis en France depuis 20 ans (nationalité française par naturalisation)
Je travaille en France depuis 01.10.1993 sans interruption et dans la meme Societe(Societe d'une grande groupe française;)20 ans de cotisation(Cadre,le travail intellectuel).
Cette année 2013 en fin Juillet j'aurai 65 ans.
Je suis en bonne sante et en plein forme , je voudrais continuer à travailler jusqu'à 67 ans car je n'ai que 20 ans du travail et cotisation en France.
Ma question:
Est-ce que mon employeur peut me mettre en retraite ou j'ai droit de repousser mon depart pour 67 ans ou de negocier mon depart à 65 ans avec les indemnites?
Merci d'avance de votre aimable réponse et assistance.
rajvosa